



Compte rendu de la CAPL C du 17 janvier 2017

En préambule, les élu(e)s CGT ont donné lecture de leur déclaration liminaire . La CGT a plus particulièrement insisté sur le contexte social et économique très tendu qui rejailit sur le fonctionnement de l'Etat et de notre administration . Nous avons insisté sur les difficultés croissantes à accomplir nos missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Pour la 1ère fois dans le département la CAP devait se prononcer sur la demande d'un agent désirant bénéficier d'un congé pour formation professionnelle. Cette demande a reçu un avis défavorable de son chef de service au motif que son absence désorganiserai son service. Après discussion l'équipe directionnelle a voté pour le refus du congé formation de l'agent, mais elle s'engage à ouvrir une médiation entre l'agent et son chef de service pour trouver une solution.

Nous suivrons attentivement ce dossier car il est inadmissible qu'un agent soit lésé. Il n'est en rien responsable du manque d'agent dans son service. Les suppressions massives d'emploi ne doivent pas en plus aboutir à la remise en cause de son droit à bénéficier d'un congé formation.

Projet mouvement local au 1er mars 2017

Nom-Prénom	Nouvelle affectation locale
M CASSOU-CALARI Philippe	SDIF Tarbes
M TUHA Christian	SPF 1 à compter du 01/04/2017

A titre d'information : situation des agents administratifs affectés « à la disposition du directeur » ayant déposé une fiche de souhaits :

- Mme PERES Patricia demeure à la trésorerie de Maubourguet

A titre d'information : situation des agents administratifs détachés :

- M TOMAS Pascal est détaché au SDIF de Tarbes à compter du 01/03/2017

Les autres agents ayant déposé une fiche de souhaits ou de voeux n'ont pas obtenu satisfaction.

Les élus CGT ont voté contre le projet de mouvement local .

Vos élu(e)s CGT présents en CAP locale C :

Céline GARCIE, Philippe PERES, Olivier VENTURETTI, Pascal TOMAS